

# DE AMBULANCIER

Code RNCP 36542  
FORMACODE 31815 : Transport sanitaire  
Code NSF 331 : Santé

Certificateur : DREETS PACA - Certification enregistrée le 21/12/2023 - Ministère chargé de la santé

Formation débouchant sur un diplôme d'État de niveau 3

Fondation Edith Seltzer

Secrétariat IFSS & CFA Seltzer  
04 92 25 31 31 | ifss@fondationseltzer.fr

Taux de réussite 76 %

Taux de satisfaction 84 %

Taux d'insertion professionnelle 88 %

Taux d'insertion dans l'emploi 63 %

## Public

Tous publics en formation initiale, continue, apprentissage et réadaptation professionnelle.

## Pré-requis

- ◆ Avoir le permis B avec plus de 3 ans ou bien 2 ans si conduite accompagnée
- ◆ Avoir une Attestation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulance après examen médical
- ◆ Avoir un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France

## Modalités et délais d'accès

- ◆ Admission sur dossier et entretien oral
- ◆ Candidatures de mars à juin pour une entrée en formation fin août ; de septembre à février pour une entrée en formation début février
- ◆ Entrées/sorties de formation à dates fixes

## Objectifs

Acquérir le diplôme d'Ambulancier.

La formation prépare principalement à assurer la prise en soin et/ou le transport de patients à tout âge de la vie sur prescription médicale, ou dans le cadre de l'aide médicale urgente, au moyen de véhicules de transport sanitaire équipés et adaptés à la situation et à l'état de santé du patient. A ce titre, il peut réaliser des soins relevant de l'urgence dans son domaine d'intervention.

## Blocs de compétences

- ◆ Prise en soin du patient à tout âge de la vie dans le cadre de ses missions
- ◆ Réalisation d'un recueil de données cliniques et mise en œuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence
- ◆ Transport du patient dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière
- ◆ Entretien des matériels et installations du véhicule adapté aux transports sanitaires terrestres en tenant compte des situations d'intervention
- ◆ Travail en équipe et traitement des informations liées aux activités de l'ambulancier, à la qualité / gestion des risques

## Équivalences et passerelles

Pas d'allègements ou équivalences possibles.

Fondation Edith Seltzer

IFSS & CFA Seltzer - Institut de Formation Sanitaire et Sociale | 118 route de Grenoble 05107 Briançon  
ifss@fondationseltzer.fr | 04 92 25 31 31 | www.fondationseltzer.fr     
N°siret : 782 424 85700038



## Aptitudes

- ♦ Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité
- ♦ Qualités humaines et capacités relationnelles
- ♦ Très bonnes compétences en conduite
- ♦ Excellente résistance physique et mentale
- ♦ Capacités d'analyse
- ♦ Capacités organisationnelles

## Modalités de la formation

- ♦ Alternance intégrative composée de cours théoriques et de stages pratiques en milieu professionnel
- ♦ Formation hybride se déroulant en présentiel et distanciel
- ♦ Salle de cours dédiée équipée d'ordinateurs connectés, visio, vidéoprojecteur, espaces de pratique
- ♦ Plateforme E-formation afin de développer la pédagogie numérique et les travaux collaboratifs

## Modalités d'évaluation

- ♦ Évaluation théorique par blocs de compétences : étude de situations ou pratique simulée
- ♦ Évaluation des compétences en milieu professionnel
- ♦ Questionnaires de satisfaction par blocs de compétences et en fin de formation
- ♦ Attestation de formation
- ♦ Présentation au diplôme d'état d'Ambulancier
- ♦ Validation totale du diplôme ou validation partielle (un ou plusieurs blocs de compétences)

## Perspectives

L'ambulancier diplômé peut exercer dans des PME dédiées au transport des malades. Il peut aussi exercer son métier dans une structure sanitaire ou médico-sociale, ou encore dans des associations possédant un département dédié aux urgences.



**Du 31/08/2026 au 26/02/2027**  
**De février à juillet 2027**



**801 heures : 556 heures en centre de formation et 245 heures en milieu professionnel**  
**La durée de la formation est adaptée à l'apprenant et à son parcours.**



**Cette formation est financée par la Région Provence Alpes Côte d'Azur, pour un public jeune ou adulte sans emploi. Autres publics, nous consulter.**



**Conditions générales de vente à consulter sur le site [www.fondationseltzer.fr](http://www.fondationseltzer.fr)**



**Institut de Formation Sanitaire et Sociale - IFSS & CFA Seltzer**  
**CPE-CFA 140 bd Georges Pompidou 05000 Gap**

*L'IFSS & CFA Seltzer développe l'accessibilité pédagogique de ses formations, organise la compensation du handicap des personnes en formation et s'assure de l'accessibilité de l'ensemble des locaux en tant qu'établissement recevant du public.*

*Un accompagnement spécifique pourra être mis en place par le référent handicap en fonction des besoins.*

*Contact : 04 92 25 31 31*

